



CDEN 6 février 2019

Déclaration FSU du Haut Rhin

Rentrée 2019: L'école en manque de postes

Pour le gouvernement, la revalorisation des salaires des enseignants relève bien hélas de l'aide aux plus pauvres. Alors que nos professions subissent depuis les années 80 une chute de leur pouvoir d'achat, le gouvernement refuse aujourd'hui encore d'ouvrir des négociations salariales dans la Fonction publique. Pour la FSU, ce refus est inadmissible. Tout comme il est inadmissible de faire peser sur le pouvoir d'achat et les conditions de travail de plus de 5,5 millions d'agents, l'incapacité du gouvernement à mener une véritable réforme fiscale qui permettrait d'abonder les recettes de l'État et ce faisant, de financer l'augmentation des rémunérations des agents et d'assurer une meilleure qualité des services publics. Le ministre des comptes et de l'action publique préfère vanter l'accès à la prime d'activité pour les stagiaires à compter du 1er janvier 2019. Faut-il rappeler qu'en 1980, nos collègues débutaient avec un traitement équivalent à deux fois le SMIC contre 1,25 actuellement ? Le déclasserement salarial de nos professions recrutées pourtant à Bac +5 devrait interroger le gouvernement sur la crise de recrutement qui affecte notre profession.

La répartition par département a été communiquée mi-janvier par le Rectorat avec +19 postes pour le Haut-Rhin pour une prévision des effectifs légèrement en baisse.

Doit-on pour autant s'estimer satisfaits ? Selon nous, pas du tout ! Les moyens alloués au département suffisent à peine à couvrir le plan 100% réussite, et cela s'accompagne encore cette année, par la disparition quasi-totale du dispositif plus de maîtres que de classe, sans évaluation officielle de son intérêt, contrairement aux engagements institutionnels.

Impossible donc d'abaisser les effectifs dans toutes les classes avec cette dotation. Car si le taux d'encadrement baisse, ce n'est qu'un effet mécanique en lien avec les classes dédoublées. Impossible également de couvrir tous les besoins en termes de remplacement, de RASED, de formation continue...

Alors que presque 99% des enfants de 3 à 6 ans sont scolarisés aujourd'hui à l'école maternelle -bien que non soumis à l'obligation scolaire- il est question d'abaisser l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans. Mais quel pourrait être alors l'effet attendu de l'application de ces articles ? Eh bien, obligation sera faite aux municipalités de participer au financement de la scolarité des élèves inscrits dans une école maternelle privée sous contrat. Pourtant, de nombreuses communes peinent à financer le fonctionnement de l'école publique à hauteur des besoins, et ce cadeau fait à l'école privée entrainera de fait une réduction de l'enveloppe déjà bien mince allouée à l'école maternelle publique. Les compensations de l'état prévues dans les textes ne concernent que l'année scolaire 2019-2020 : elles ne sont pas vouées à être pérennisées. La dégradation du financement de l'école publique se poursuit, alors qu'au contraire, les ressources du privé accroissent!

Les accompagnant.es des élèves en situation de handicap subissent elles/eux aussi de plein fouet les conditions de travail dégradées, l'absence de reconnaissance professionnelle, mais également les temps incomplets imposés, les salaires plus que bas, qui les conduisent souvent à renoncer à leur emploi. Les AESH doivent impérativement bénéficier d'un statut et de salaires revalorisés, mais aussi percevoir l'indemnité REP-REP+ lorsqu'elles/ils exercent en éducation prioritaire ainsi que travailler à temps complet s'ils/elles le souhaitent, occuper des emplois stables, pérennes et reconnus. Ces personnels, doivent être recrutés en nombre en fonction des besoins du terrain, et non de budgets contraints selon

des choix de société peu louables. Ils doivent en outre bénéficier d'une formation professionnelle de qualité, assurée sur le temps de travail, avec des moyens de remplacement pour eux aussi. Des mesures fortes bénéficieraient aux personnels concernés, mais aussi aux élèves accompagnés et à leur familles, ainsi qu'à l'ensemble de l'école.

La rentrée 2019 ne devrait donc voir aucune amélioration globale des conditions d'exercice des enseignants ni des conditions d'apprentissages des élèves dans les écoles. De surcroît, la réduction du nombre de stagiaires, conséquence d'une politique de suppression d'emplois dans l'ensemble de la fonction publique, est un mauvais signal envoyé alors que le métier souffre déjà d'un manque d'attractivité considérable. C'est une manière d'entériner le recours aux contractuels alors que les exigences du métier supposent des personnels formés.

La question des moyens, si elle n'est pas la seule réponse, reste incontournable pour améliorer significativement la réussite de tous les élèves. Cette dotation montre que le gouvernement, au-delà des discours convenus, n'a pas la volonté de déclencher le véritable saut qualitatif que notre école mérite.

En mettant en œuvre le dédoublement des CP et CE1 en REP+, notre ministre reconnaît pourtant implicitement que la baisse des effectifs par classe est indispensable pour assurer la réussite des élèves.

Cette baisse est nécessaire pour tous les élèves, y compris ceux de collèges et de lycée. Or, c'est tout l'inverse qui se profile pour les collèges du Haut-Rhin à la rentrée 2019 : plus d'élèves et moins de moyens. Avec une baisse significative du h/e de 1,31 à 1,30 (1,2 sans les SEGPA) alors même que 163 élèves supplémentaires feront leur rentrée, la plupart des classes seront « pleines comme des œufs ». Les suppressions de postes s'ajoutent aux 1000 suppressions des dix dernières années dans notre académie et ne font qu'aggraver une situation déjà très critique : sur le terrain, cela se traduira par des postes non pourvus, des professeurs non remplacés et un recours accru aux contractuels. Le retour d'une 2^{ème} heure supplémentaire exigible ne palliera pas le manque d'enseignants : nos collègues n'ont pas besoin de travailler plus; comme nos élèves, ils ont besoin de travailler mieux.

En lycée, cette baisse des moyens se fait opportunément à la faveur des réformes du lycée et du baccalauréat : 77 % des lycées subissent une baisse de leur dotation ! Nous dénonçons la philosophie élitiste et inégalitaire que véhiculent ces réformes et continuons d'en demander l'abrogation.

C'est toute l'éducation qui doit être prioritaire : les moyens alloués au second degré pour la rentrée 2019 ne sont pas suffisants pour offrir à tous les élèves et les enseignants de meilleures conditions d'apprentissage et de travail.

Revoir cette politique budgétaire et éducative, concevoir l'éducation comme un investissement et non plus une vulgaire dépense, combattre ardemment les inégalités scolaires, c'est ce que la FSU continuera à revendiquer, aux côtés des enseignants, notamment dans les mobilisations à venir lors des opérations de carte scolaire.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**pour la défense
et l'amélioration
des conditions de travail**